

The Accenture logo, featuring the word "accenture" in a white, lowercase, sans-serif font with a small chevron symbol above the letter 'u'.

accenture

Déclaration de transparence en matière d'esclavage moderne

A close-up photograph of a single water droplet on a surface, creating concentric ripples. The droplet is in the center of the frame, and the ripples spread outwards, filling the lower half of the page. The lighting is dramatic, highlighting the texture of the water.

2025

Préface



Patrick Rowe
Chef de la
conformité

Dans le cadre de la réalisation de la mission de notre entreprise, soit de tenir les promesses de la technologie et de l'ingéniosité humaine, nous nous efforçons de poursuivre notre lancée vers nos ambitieux objectifs de développement durable. Notre stratégie consiste à offrir une valeur à 360° à toutes nos parties prenantes en les aidant à se réinventer en continu. Afin de susciter le changement pour nos clients et pour notre entreprise, nous travaillons sur un éventail de priorités environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) et aidons nos parties prenantes à faire de même, contribuant ainsi à la création d'un monde plus durable pour tous.

En tant que signataires du Pacte mondial des Nations Unies (PMNU) depuis 2008, nous maintenons un engagement de longue date en faveur du respect des droits de la personne dans nos opérations commerciales et nos chaînes d'approvisionnement. Notre engagement envers l'éthique, les droits de la personne et une solide gouvernance d'entreprise est un élément clé de notre stratégie d'affaires; de plus, il est essentiel à la protection de notre personnel, de nos clients, de notre marque et de notre rendement financier. C'est sur cette base que nous établissons un lien de confiance.

Nous favorisons un environnement où le respect de la personne et de ses droits est au cœur de notre façon de fonctionner. Nous reconnaissons également que nos clients et autres parties prenantes se tournent de plus en plus vers nous pour obtenir une visibilité sur nos pratiques et politiques en matière de droits de la personne. Conformément à nos valeurs fondamentales et à notre Code d'éthique des affaires (COBE), nous visons à nous aligner sur les Principes directeurs des Nations Unies (ONU) relatifs aux entreprises et aux droits de la personne, et nous adhérons également aux actes instrumentaires et aux documents internationaux pertinents.

Nous continuerons à incarner ces valeurs et ces engagements dans nos propres activités afin de soutenir l'élimination de l'esclavage moderne.¹ Accenture est une entreprise mondiale avec des chaînes d'approvisionnement mondiales. Ainsi, tout en répondant aux exigences de la législation en matière de déclaration du Royaume-Uni, de l'Australie et du Canada, la présente Déclaration, se penche sur la manière dont nous travaillons pour appuyer les droits de la personne, y compris l'élimination de l'esclavage moderne dans l'ensemble de nos chaînes d'approvisionnement mondiales.

En raison de la nature de nos activités et de nos chaînes d'approvisionnement, ainsi que des évaluations des risques que nous avons effectuées durant l'exercice financier clos le 31 août 2024 (exercice 2024), nous pensons que le risque d'esclavage moderne dans nos chaînes d'approvisionnement est faible. Nous ne sommes pas complaisants et nous examinons périodiquement la manière dont nous pouvons nous améliorer et évoluer en réaction aux circonstances changeantes et à l'évolution de nos activités. Au cours de l'exercice 2024, nous avons mis à jour nos normes de conduite des fournisseurs (NCF) afin de renforcer les exigences imposées à nos fournisseurs en matière d'identification des risques d'esclavage moderne. Nous avons également élargi notre Carrefour d'approvisionnement durable et nous continuons à cartographier notre chaîne d'approvisionnement afin d'identifier les fournisseurs dans les secteurs et les lieux à plus haut risque.

Nous croyons que la transparence renforce la confiance et nous aide à progresser davantage. C'est dans ce contexte que nous publions cette Déclaration de transparence sur l'esclavage moderne.

L'activité d'Accenture

Accenture est un chef de file mondial des services professionnels qui aide les entreprises, les gouvernements et autres organisations parmi les plus importantes au monde à bâtir leur noyau numérique, à optimiser leurs opérations, à accélérer la croissance de leurs revenus et à améliorer les services aux citoyens, créant ainsi une valeur tangible rapidement et à grande échelle. Nous sommes une entreprise axée sur le talent et l'innovation regroupant 799 000 personnes au service de clients situés dans plus de 120 pays. La technologie est au cœur du changement aujourd'hui, et nous sommes l'un des chefs de file mondiaux pour ce qui est de contribuer à ce changement, avec de solides relations écosystémiques.

Nous jumelons notre force technologique et notre leadership en matière d'infonuagique, de données et d'IA avec une expérience industrielle, une expertise fonctionnelle et une capacité de livraison mondiale inégalées. Notre vaste gamme de services, de solutions et d'actifs offerts par nos groupes Stratégie et consultation, Technologie, Opérations, Industrie du futur et Song, ainsi que notre culture de la réussite commune et notre engagement à créer une valeur à 360°, nous permettent d'aider nos clients à se renouveler et à établir des relations durables et de confiance. Nous mesurons notre succès par la valeur à 360 degrés que nous créons pour nos clients, notre personnel, nos actionnaires, nos partenaires et nos collectivités.

Notre engagement en faveur des droits de la personne

Accenture est signataire du Pacte mondial des Nations Unies (PMNU) depuis 2008.

Comme nous l'indiquons dans notre [Code d'éthique des affaires \(COBE\)](#), nous soutenons et respectons les droits de la personne, tel qu'ils sont exprimés dans la Charte internationale des droits de l'Homme et dans la Déclaration de l'Organisation internationale du travail relative aux principes et droits fondamentaux au travail. Nous cherchons à nous aligner sur [les Principes directeurs des Nations Unies \(ONU\) relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme](#). Nous concentrons donc nos efforts en matière de droits de la personne sur les domaines les plus pertinents pour nos activités et nos opérations en ce qui concerne les impacts potentiels sur les droits de la personne.

Nous reconnaissons également l'importance et la valeur de l'engagement des parties prenantes dans nos pratiques de diligence raisonnable en matière de droits de la personne.

Nous continuons d'examiner nos efforts en matière de droits de la personne, ainsi que les meilleures pratiques du marché, pour comprendre comment nous pouvons renforcer davantage nos engagements. Si la façon d'appliquer la loi conformément à nos principes en matière de droits de la personne n'est pas claire, nous nous appuyons sur nos valeurs fondamentales et sur notre COBE pour soutenir et respecter les principes des droits de la personne reconnus internationalement.

Notre gouvernance mondiale des droits de la personne

Chez Accenture, la responsabilité des questions ESG commence au sommet. Notre conseil d'administration supervise activement nos stratégies ESG et les progrès réalisés dans le respect de nos engagements liés à l'ESG, ce qui se répercute dans l'ensemble de l'entreprise.

Notre comité exécutif de l'ESG, composé d'un sous-ensemble de notre comité de gestion mondial (GMC), est chargé d'approuver les décisions stratégiques mondiales alignées sur les engagements d'Accenture en matière de développement durable. Notre comité exécutif de l'ESG et notre comité directeur (composé de dirigeants d'Accenture) se réunissent régulièrement pour surveiller nos performances en matière de développement durable, identifier les domaines d'amélioration et soumettre les questions au conseil d'administration, le cas échéant, par l'entremise du GMC.

Nous reconnaissons que le soutien et le respect des droits de la personne font partie intégrante de nos engagements en matière de développement durable. Notre comité directeur de l'ESG est responsable de tous les sujets opérationnels en matière de développement durable, y compris la gouvernance des droits de la personne.

Ce comité est présidé par notre directeur général principal et directeur exécutif – Services d'entreprise et développement durable et opérations commerciales.

Au Royaume-Uni, Catherine Falconer est notre responsable de la Modern Slavery Act. Dans le cadre de ses fonctions de directrice générale responsable des services d'entreprise et des opérations de développement durable au Royaume-Uni et en Irlande, Catherine gère notre conformité avec la loi britannique sur l'esclavage moderne.

En Australie, Lisa Crennan est notre responsable de la Modern Slavery Act. Dans le cadre de ses fonctions de directrice générale responsable des services d'entreprise et des opérations de développement durable, Lisa gère notre conformité avec la loi australienne sur l'esclavage moderne.

Au Canada, Laura Schlicting est notre responsable de la Loi sur l'esclavage moderne. Dans le cadre de ses fonctions de directrice générale responsable des services d'entreprise et des opérations de développement durable en Amérique du Nord, elle assure la gestion de notre conformité avec la Loi canadienne sur l'esclavage moderne au Canada.

Nos priorités en matière de droits de la personne

Notre engagement envers l'éthique, les droits de la personne et une solide gouvernance d'entreprise est un élément clé de notre stratégie d'affaires; de plus, il est essentiel à la protection de notre personnel, de nos clients, de notre marque et de notre rendement financier. C'est sur cette base que nous établissons un lien de confiance. Nous concentrons nos efforts en matière de droits de la personne sur les domaines les plus pertinents pour nos activités et nos opérations en ce qui concerne les impacts potentiels sur ces droits :

- Inclusion, diversité et égalité des chances
- Santé, sûreté et sécurité
- Conditions d'emploi et pratiques de travail
- Chaîne d'approvisionnement
- Confidentialité des données
- Lutte contre la corruption

Au cours de l'exercice 2024, nous avons réexaminé nos priorités en matière de droits de la personne en consultation avec les parties prenantes internes et avons conclu qu'elles restaient les plus pertinentes en ce qui concerne l'impact potentiel. La culture d'Accenture est façonnée par nos valeurs fondamentales, et notre valeur fondamentale de « Respect de la personne » sous-tend notre engagement en faveur de l'élimination de l'esclavage moderne. Nous attendons de tous nos collaborateurs qu'ils se traitent mutuellement, ainsi que ceux avec lesquels nous traitons, avec respect et dignité.

Nous ne tolérons pas la violence physique, les menaces, les châtements corporels, la coercition mentale, la violence verbale, les comportements irrespectueux, l'intimidation ou le harcèlement sous quelque forme que ce soit.

Nous avons une [politique mondiale sur l'interdiction de la traite de personnes, du travail forcé et du travail des enfants](#) qui interdit expressément à nos employés et nos employées de se livrer ou de soutenir la traite de personnes, le travail forcé et le travail nocif des enfants en relation avec les activités d'Accenture, y compris dans nos chaînes d'approvisionnement.

Au cours de l'exercice 2024, nous avons procédé à un examen ciblé de notre engagement auprès des contractants individuels d'Accenture Song et avons mis en œuvre diverses mesures.



De plus, nous avons une [Politique mondiale sur l'approvisionnement responsable en minerais](#) pour soutenir notre groupe [Industrie du futur](#) en pleine croissance. Au cours de l'exercice 2024, nous avons mis à jour notre formation sur la sensibilisation aux minerais de conflit pour les équipes d'approvisionnement de nos acquisitions dans le champ d'application.

Notre COBE s'applique à tous les employés et employées d'Accenture dans le monde et fournit un cadre dans lequel nos collaborateurs font du comportement responsable une partie intégrale de nos activités quotidiennes, les uns avec les autres, nos clients et partenaires commerciaux, ainsi qu'avec les communautés où nous travaillons et vivons. Le COBE souligne notre appui et notre respect des droits de la personne, ce qui inclut la contribution à l'élimination de l'esclavage moderne. Accenture enquête sur toute violation potentielle des droits de la personne dont elle a connaissance et cherche à y remédier ou à l'atténuer d'une manière appropriée. Si la façon d'appliquer la loi conformément à nos principes en matière de droits de la personne n'est pas claire, nous nous appuyons sur nos valeurs fondamentales et sur notre COBE pour soutenir et respecter les principes des droits de la personne reconnus internationalement.

Notre approche est cohérente partout dans le monde. La collaboration au sein de notre réseau mondial unique est fondamentale pour la façon dont nous favorisons l'innovation et créons de la valeur pour nos clients. Dans le cadre de cette collaboration, les sociétés du groupe Accenture reçoivent des services d'autres sociétés du groupe mondial Accenture. Ces entreprises adhèrent à nos valeurs fondamentales, à notre COBE et à nos politiques mondiales. Au cours de l'exercice 2024, nous avons mené un examen ciblé de nos pratiques d'emploi et de rétention dans nos centres de livraison aux Philippines afin de vérifier qu'elles sont conformes aux normes de l'OIT.

Notre chaîne d'approvisionnement mondiale

La taille et l'envergure de notre chaîne d'approvisionnement nous donnent la possibilité de promouvoir une culture d'achat responsable. En travaillant de concert avec nos fournisseurs dans le cadre de notre programme « Impact et durabilité des fournisseurs » (aussi nommé SI&S pour Supplier Impact & Sustainability), nous pouvons susciter des changements positifs et tirer parti de notre pouvoir d'achat afin d'avoir une influence sociale et environnementale. Dans notre organisation d'approvisionnement Procurement Plus, notre programme primé SI&S se trouve au centre de la façon dont nous atteignons nos objectifs en matière d'approvisionnement durable. Il sert également de cadre pour notre collaboration avec les fournisseurs, favorisant ainsi la transparence en matière d'ESG, notamment les droits de l'homme et l'approvisionnement éthique. Le programme est dispensé par une équipe de spécialistes-conseils en durabilité environnementale, en droits de la personne, en chaîne d'approvisionnement inclusive et en gestion des données d'ESG.

L'une de nos principales priorités est de favoriser des pratiques d'approvisionnement respectueuses de l'éthique qui reflètent nos valeurs fondamentales et notre COBE. Chaque année, nous faisons l'examen de notre stratégie de chaîne d'approvisionnement et de notre code de conduite des fournisseurs à la lumière de notre COBE et des dix principes du Pacte mondial des Nations Unies, dans le cadre de nos efforts visant à établir des normes industrielles pour maintenir une chaîne d'approvisionnement éthique.

Nos normes de conduite des fournisseurs

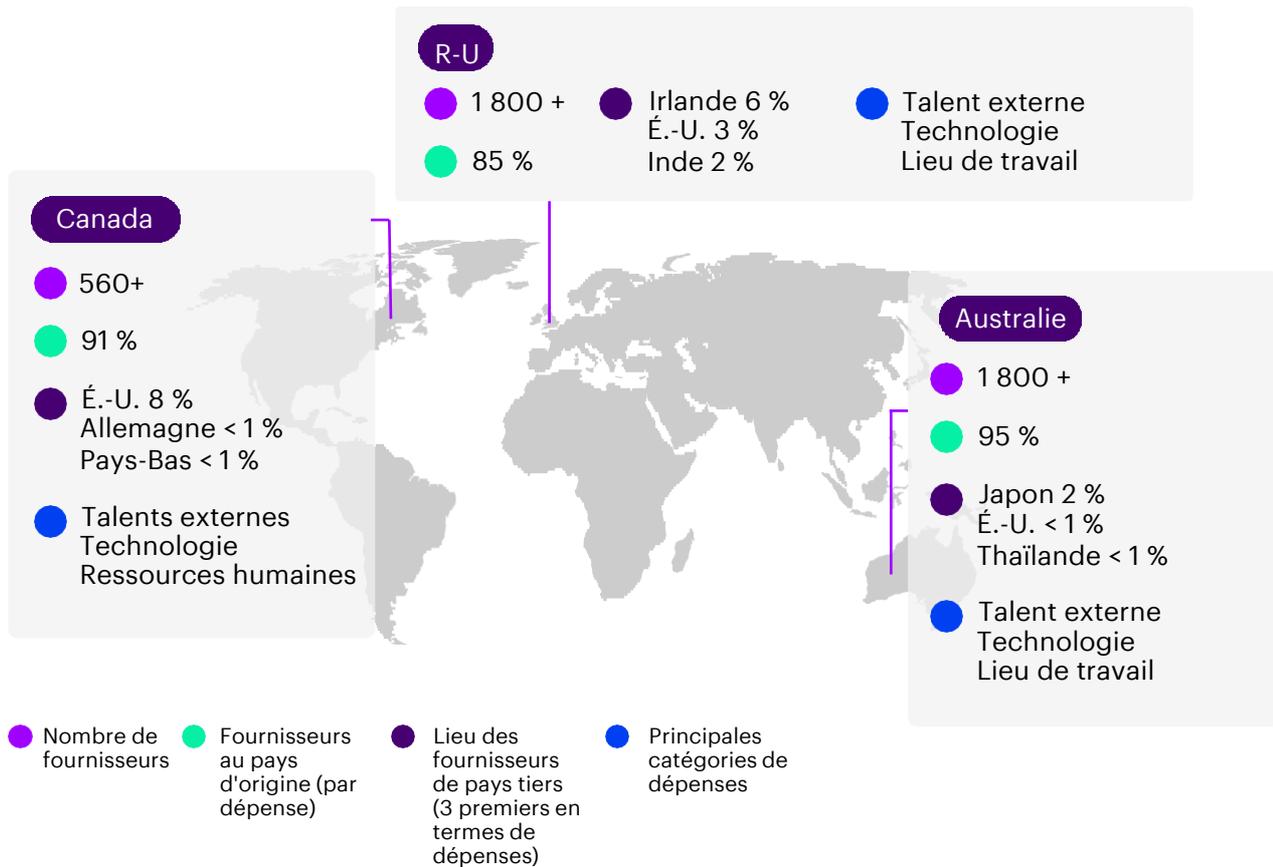
Nos relations avec nos fournisseurs nous aident à intégrer et à amplifier nos engagements en matière de droits de la personne. Publiées en 20 langues, nos [Normes de conduite des fournisseurs](#) (ou NCF) définissent les normes et pratiques que les fournisseurs d'Accenture² sont tenus de respecter en matière de droits de la personne et reflètent nos valeurs fondamentales, nos principes éthiques et notre engagement envers les droits de la personne, et viennent ainsi compléter notre COBE. À son tour, Accenture attend de ses fournisseurs qu'ils appliquent nos NCF à leurs propres fournisseurs, continuant ainsi à accroître l'impact de notre stratégie d'approvisionnement éthique.

Nous poursuivons l'évolution de nos NCF mondiaux en fonction des conditions de l'industrie et du marché et communiquons ces normes au moyen d'une série de mécanismes, notamment les conditions contractuelles, notre [Guide du fournisseur sur les relations commerciales avec Accenture](#), ainsi que notre processus de bon de commande. Au cours de l'exercice 2024, nous avons mis à jour notre NCF afin de renforcer les obligations de nos fournisseurs en matière de diligence raisonnable et de mise en place de mesures visant à identifier l'esclavage moderne.

Chaînes d'approvisionnement d'Accenture Royaume-Uni, Accenture Australie et Accenture Canada

Accenture Royaume-Uni³, Accenture Australie⁴ et Accenture Canada⁵ disposent respectivement de chaînes d'approvisionnement de plusieurs millions de livres /dollars et reçoivent des services (services technologiques, numériques et de processus d'affaires) d'autres membres du groupe mondial Accenture, y compris des centres de livraison de services d'Accenture en Europe, Asie-Pacifique et Amérique du Sud.

Chaînes d'approvisionnement d'Accenture Royaume-Uni, Accenture Australie et Accenture Canada



Risque d'esclavage moderne dans nos chaînes d'approvisionnement

Notre engagement de longue date à soutenir et à respecter les droits de la personne inclut la compréhension du risque d'esclavage moderne dans nos chaînes d'approvisionnement. Nous évaluons notre profil de risque global par rapport aux fournisseurs d'Accenture en utilisant des sources de données externes⁶ et en faisant référence à plusieurs facteurs, notamment la situation géographique du fournisseur d'Accenture et le secteur d'activité.

Compte tenu de la nature de nos activités et de nos chaînes d'approvisionnement, ainsi que des évaluations des risques que nous avons entreprises jusqu'à présent, nous croyons que le risque d'esclavage moderne dans nos chaînes d'approvisionnement est faible.

Nous ne sommes pas complaisants et nous examinons périodiquement la manière dont nous pouvons nous améliorer et évoluer en réaction aux circonstances changeantes et à l'évolution de nos activités.

Dans ce contexte de faible risque global d'esclavage moderne dans nos chaînes d'approvisionnement, les catégories d'approvisionnement qui présentent des niveaux de risque potentiellement plus élevés sont les suivantes :

- Voyages et mobilité
- Environnement de travail

Nos mesures

Les mesures prises par Accenture pour réduire le risque d'esclavage moderne dans ses opérations et ses chaînes d'approvisionnement s'appuient sur notre stratégie de diligence raisonnable et de surveillance, et sont mises en œuvre à travers les processus que nous avons mis en place et qui sont décrits plus en détail ci-dessous.

Notre stratégie de diligence raisonnable et de surveillance de la chaîne d'approvisionnement

Nous nous engageons à mener nos activités dans le respect de l'éthique et de la loi, et nous cherchons à tirer parti de notre pouvoir d'achat mondial pour soutenir les droits de la personne. Accenture s'efforce de faire preuve d'une diligence appropriée en matière de droits de la personne, y compris en ce qui concerne l'esclavage moderne, conformément aux exigences des lois applicables et à nos engagements au titre du Pacte mondial des Nations Unies et des Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de la personne. Compte tenu de l'ampleur et de la diversité de nos activités, nous privilégions les efforts de diligence raisonnable en matière de chaîne d'approvisionnement mettant l'accent sur les domaines :

- Là où le risque d'impact négatif sur les droits de la personne est le plus important;
- Là où nous pouvons exercer l'influence la plus efficace et la plus appropriée et
- Très préoccupants et liés aux zones géographiques, aux industries ou aux secteurs à plus haut risque.

Nous reconnaissons l'importance d'évaluer les risques potentiels pour les titulaires de droits. Nous examinons, adaptons et intégrons continuellement la diligence raisonnable en matière de droits de la personne dans nos systèmes de gestion des risques d'entreprise et nos processus de conformité légale, ainsi que dans l'ensemble de notre chaîne d'approvisionnement. Nous pensons que la relation entre Accenture et nos fournisseurs est un élément important pour atteindre nos objectifs dans ce domaine.

Nos processus de diligence raisonnable et de surveillance de la chaîne d'approvisionnement

Nous travaillons activement à améliorer notre visibilité sur le nombre de fournisseurs signalant leurs performances en matière de développement durable. Au cours de l'exercice 2024, nous avons continué le déploiement du Carrefour mondial d'approvisionnement durable d'Accenture (le Carrefour) et de sa plateforme, Accenture True Supplier Marketplace. Cette dernière est désormais déployée à l'échelle mondiale pour nous aider à mieux qualifier et à intégrer les fournisseurs d'Accenture. Notre évaluation de la durabilité des fournisseurs (qui fait partie de notre Carrefour d'approvisionnement durable) rationalise le processus de collecte de données environnementales, sociales et de gouvernance (y compris en matière de droits de la personne), tout en améliorant l'expérience utilisateur. Il centralise les données en un seul endroit, permettant des achats responsables tout en favorisant la transparence.

Notre Carrefour d'approvisionnement durable

Le Carrefour nous permet d'évaluer et de suivre les performances en matière de durabilité environnementale, de droits de la personne, de chaîne d'approvisionnement inclusive, d'éthique et de conformité des fournisseurs que nous engageons par l'intermédiaire du Carrefour. Nous avons également mis en œuvre un modèle opérationnel et des initiatives de gestion du changement pour soutenir le Carrefour au cœur de nos processus d'approvisionnement.

Ces processus de diligence raisonnable aident nos acheteurs dans leurs décisions de sélection et dans leurs relations continues avec les fournisseurs, tout en nous donnant également les informations nécessaires pour identifier les lacunes critiques pouvant nécessiter des actions de la part des fournisseurs. Le Carrefour est désormais opérationnel dans toutes les régions, dans plus de 50 pays, dont le Royaume-Uni, l'Australie et le Canada, et continue d'être enrichi de nouvelles fonctionnalités et d'améliorations. Nous continuons à développer les processus de gestion des risques au niveau du Carrefour et des tiers afin d'identifier, de hiérarchiser et d'atténuer les risques dans notre chaîne d'approvisionnement de manière plus transparente.

Au cours de l'exercice 2024, nous avons réalisé environ 6 000 évaluations de durabilité. Nous continuons de nous engager activement auprès de nos fournisseurs actuels et de nos nouveaux fournisseurs afin d'obtenir une meilleure visibilité des performances ESG dans notre chaîne d'approvisionnement et de définir les voies à suivre pour accroître l'impact social.

Engagement des fournisseurs

Nous sommes conscients de l'importance de travailler de concert avec nos fournisseurs afin d'aligner et de faire progresser nos engagements sur nos priorités ESG, y compris les droits de la personne.

Nous pensons que soutenir nos fournisseurs dans leur propre démarche de développement durable est un élément clé de notre culture d'achat responsable et de notre responsabilité à l'égard de nos fournisseurs. Pour contribuer à créer de la valeur dans ce domaine, les équipes Procurement Plus, SI&S et Gestion des relations avec les fournisseurs encouragent la collaboration en matière de développement durable avec les fournisseurs en s'appuyant sur les informations ESG du Carrefour.

Nous continuons à participer activement aux groupes de travail rassemblant des entreprises homologues. Nous présentons plus en détail nos efforts de collaboration et de défense d'intérêts ci-dessous.

Approvisionnement responsable en minerais

Notre équipe SI&S se concentre spécifiquement sur le minerais de conflit dans notre chaîne d'approvisionnement et exploite des outils tels que le Carrefour pour mieux comprendre la performance ESG de nos fournisseurs, notamment si les produits que nos fournisseurs fournissent à Accenture contiennent du minerais 3TG (étain, tungstène, tantale ou or). Compte tenu de l'évolution de nos activités d'Industrie du futur vers la fabrication de matériel informatique, ce travail constitue un élément essentiel de la manière dont nous abordons les droits de la personne, y compris l'esclavage moderne. Pour plus de renseignements, consultez notre rapport sur le minerais de conflit [Conflict Minerals Report](#) (en anglais seulement).

Évaluation de l'efficacité

Par ailleurs, nous continuons de travailler avec une entreprise mondiale spécialisée – FRDM – pour fournir un service de surveillance continue qui donne un aperçu de nos fournisseurs et de leurs secteurs afin de les évaluer à l'égard de six indices clés : travail des enfants, salaire viable, travail forcé, travailleurs migrants, esclavage moderne, traite de personnes. Nous continuons de faire le suivi des fournisseurs d'Accenture au Royaume-Uni, en Australie et au Canada à l'aide de cette surveillance tierce. S'il y avait un rapport faisant état de l'engagement d'un fournisseur dans l'esclavage moderne, Accenture en serait informée.

Salaire viable

Accenture Royaume-Uni est un employeur accrédité en matière de « véritable salaire viable »⁷. Nous exigeons donc des fournisseurs d'Accenture qu'ils versent le véritable salaire viable aux employés britanniques qui nous fournissent des services, et, avant d'engager un nouveau fournisseur d'Accenture, nous prenons des mesures pour vérifier qu'ils répondent à cette exigence.

Accenture s'engage à payer un salaire viable et continue de favoriser l'adoption d'un salaire viable auprès de tous ses fournisseurs dans le monde. Nos NCF encouragent fortement tous nos fournisseurs à payer un salaire viable (ou plus) aux personnes qui fournissent des services directement à notre entreprise ou à nos clients.

Nous avons instauré une procédure d'évaluation périodique afin de vérifier la justesse des rémunérations dans le cadre national du pays. Cela permet de s'assurer que l'ensemble de notre personnel reçoit un salaire décent ou supérieur, respectant ainsi la rémunération minimale légalement exigée dans ces pays.

Nos formations et notre travail de sensibilisation à l'esclavage moderne

Formation pour notre personnel

Nous continuons à dispenser une formation sur l'esclavage et la traite de personnes à notre équipe mondiale d'approvisionnement d'Accenture. La formation était offerte au personnel de nos équipes d'approvisionnement au Royaume-Uni, en Australie et au Canada, ainsi que les membres clés de nos équipes d'approvisionnement mondiales responsables de l'approvisionnement et de la passation de contrats avec les fournisseurs d'Accenture.

Travail de sensibilisation et collaboration au sein de notre écosystème

Accenture s'engage à sensibiliser la population à l'esclavage moderne au sein de son écosystème mondial de fournisseurs d'Accenture. Dans notre démarche d'excellence en matière d'achat responsable, nous travaillons en permanence à travers des réseaux pertinents avec nos pairs du secteur et nos clients pour adopter des pratiques durables et améliorons continuellement nos processus de gestion des fournisseurs et des sous-traitants.

Pour contribuer à promouvoir notre culture d'achat responsable, nous tirons parti de notre envergure pour plaider en faveur de chaînes d'approvisionnement plus durables et plus inclusives, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de notre entreprise. Nous considérons que cela fait partie de notre responsabilité de fournir de la valeur à long terme à la société.

Nous avons collaboré avec le Pacte mondial des Nations unies pour lancer le programme SDG Ambition afin d'aider les entreprises du monde entier à accélérer l'intégration de leurs actions sur les objectifs de développement durable (ODD) dans leurs opérations et leur planification. Nous avons organisé des rencontres locales partout dans le monde et avons conclu le quatrième cycle de ce programme innovant, qui a désormais touché plus de 2 000 entreprises dans plus de 80 pays.

Nous participons régulièrement au groupe de travail sur l'esclavage moderne du Pacte mondial des Nations Unies, qui facilite les discussions entre pairs et l'échange de connaissances.

De plus, dans le cadre de nos efforts plus larges en matière d'impact et de durabilité des fournisseurs, nous sommes membres de divers conseils d'administration d'organismes sans but lucratif partout dans le monde qui font progresser l'approvisionnement inclusif. Grâce à ces conseils, nous faisons la promotion des droits de la personne. Par exemple, Accenture s'est associée au Sustainable Procurement Pledge (SPP). Le SPP est une communauté mondiale sans but lucratif de professionnels des achats qui vise à intégrer la durabilité dans leurs activités quotidiennes. SPP donne aux professionnels des achats les moyens d'accéder aux connaissances, outils et comportements appropriés. Accenture soutient ces efforts et participe aux comités directeurs et consultatifs de SPP.

Regarder vers l'avenir

Nous continuons d'examiner nos efforts en matière de droits de la personne, ainsi que les meilleures pratiques du marché, pour comprendre comment nous pouvons renforcer davantage nos engagements. Nos domaines d'action prioritaires pour l'exercice 2025 sont les suivants :

Diligence raisonnable et engagement des fournisseurs :

- Poursuivre la cartographie de notre chaîne d'approvisionnement mondiale et s'efforcer de répercuter les évaluations de durabilité par l'intermédiaire de notre Carrefour d'approvisionnement durable.
- Planifier l'organisation d'un autre sommet des fournisseurs ESG, organisé virtuellement pour rassembler un large éventail de fournisseurs et de partenaires mondiaux d'Accenture sur une série de sujets ESG, y compris les droits de la personne.
- Renforcer notre SSoC en incluant une obligation contractuelle pour nos fournisseurs de transmettre à leurs fournisseurs l'exigence d'accepter nos normes ou des normes équivalentes.

Contrôle :

- Continuer à évaluer et à développer l'efficacité de nos actions visant à remédier au risque d'impact négatif sur les droits de la personne.
- Continuer à travailler avec certains fournisseurs pour promouvoir une meilleure compréhension des risques liés à l'esclavage moderne, notamment à l'aide d'examens périodiques des activités axés sur les droits de la personne.

Formation :

- Examiner et améliorer la formation sur l'esclavage moderne afin d'assurer une sensibilisation permanente aux risques au sein des équipes chargées de la passation des marchés.

Signalement de préoccupations

Nous encourageons nos employés, fournisseurs et sous-traitants à signaler toute préoccupation éthique et juridique, y compris tout problème potentiel en matière de droits de la personne, et nous leur fournissons une gamme de canaux sécurisés pour le faire de manière confidentielle et, lorsque la loi le permet, de manière anonyme, et nous avons une tolérance zéro pour les représailles.

Conformément à notre politique de prise de parole et de tolérance zéro en matière de représailles (dont nous avons assuré la transparence en la rendant publique), nous offrons à notre personnel plusieurs moyens d'exprimer leurs préoccupations : en communiquant avec nos dirigeants, toute personne des ressources humaines ou du service juridique, ou de manière anonyme via notre ligne d'assistance sur l'éthique des affaires d'Accenture. Ensuite, nous expliquons clairement aux signaleurs à quoi ils ou elles peuvent s'attendre. De même, nous proposons un mécanisme permettant aux employés de nos fournisseurs de s'exprimer sur des préoccupations juridiques ou éthiques, notamment l'esclavage et la traite de personnes.

Les employés des fournisseurs d'Accenture peuvent signaler toute préoccupation ou violation (de manière anonyme, lorsque la loi locale le permet) via la ligne d'assistance sur l'éthique des affaires d'Accenture.

Nous prenons au sérieux toutes les préoccupations soulevées, y compris les allégations de représailles. Nous enquêtons sur 100 % des préoccupations signalées aux ressources humaines, au service juridique ou à la ligne d'assistance sur l'éthique des affaires d'Accenture, et cherchons à confirmer les faits de manière professionnelle, méthodique, réfléchie et équilibrée.

Après avoir terminé notre enquête, nous déterminons les issues appropriées et nous nous efforçons de les mettre en application de manière équitable et cohérente à l'échelle mondiale, quels que soient l'ancienneté, le poste ou la contribution au sein d'Accenture.

Toute personne ayant des préoccupations en matière d'éthique ou de droits de la personne à l'égard des chaînes d'approvisionnement ou de l'organisation d'Accenture peut contacter la ligne d'assistance par téléphone ou en ligne :

- Les appelants peuvent trouver [ici](#) un numéro de téléphone gratuit propre à leur pays. La ligne téléphonique est disponible 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.
- Les demandes de renseignements en ligne peuvent être soumises au site Web de la [ligne d'assistance sur l'éthique des affaires d'Accenture Business](#). Toutes les demandes sont traitées par une équipe indépendante de manière confidentielle et, lorsque la loi le permet, de manière anonyme.

Qu'elles soient internes ou externes, nous traitons toutes vos préoccupations avec sérieux et en toute confidentialité. Nous protégeons toute personne qui soulève, de bonne foi, une préoccupation concernant une question relative aux droits de la personne ou qui nous aide, ou aide une autorité chargée de l'application de la loi, en fournissant des informations pour répondre à une telle préoccupation.

Au cours de l'exercice 2024, nous n'avons reçu aucune plainte de tiers, via la ligne d'assistance téléphonique Accenture Business Ethics ou autrement, soulevant des inquiétudes concernant l'esclavage moderne.

Entreprises couvertes par ce rapport

Les activités et les chaînes d'approvisionnement d'Accenture sont véritablement mondiales. Compte tenu de l'évolution constante de notre approche en matière de transparence sur l'esclavage moderne dans le monde entier, nous sommes heureux de publier une déclaration consolidée et globale sur ce sujet. Cette déclaration mettra en évidence les mesures prises par le groupe de sociétés Accenture (« Accenture ») au cours de son exercice financier et de sa « période de déclaration sur l'esclavage moderne » s'étendant du 1er septembre 2023 au 31 août 2024 (exercice 2024) pour assurer que l'esclavage moderne n'est pas présent dans nos chaînes d'approvisionnement ni dans aucune partie de notre propre entreprise. Bien que nous nous soyons d'abord concentrés sur le Royaume-Uni, l'Australie et maintenant le Canada, nous avons déjà examiné les pratiques de travail et les chaînes d'approvisionnement dans un certain nombre d'autres pays où nous avons estimé que les risques étaient les plus importants, par exemple dans nos centres de livraison en Inde, les travailleurs d'agence du monde entier et nos services d'environnement de travail au Moyen-Orient.

Cette déclaration commune est donc faite par Accenture Royaume-Uni, conformément aux exigences de l'article 54(2) du Modern Slavery Act 2015 et du Modern Slavery Act 2015 (Transparency in Supply Chains) Règlements 2015 au Royaume-Uni, par Accenture Australie, conformément aux exigences de l'article 14 de la Modern Slavery Act 2018 (Cth) en Australie, et par Accenture Canada, conformément aux exigences de l'article 11 de la Loi canadienne sur l'esclavage moderne de 2023 (Lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement). Elle définit les mesures prises par Accenture pour garantir que l'esclavage et la traite de personnes n'aient lieu dans aucune de nos chaînes d'approvisionnement ni dans aucune partie de notre propre entreprise.

Cette déclaration couvre spécifiquement les entités britanniques, australiennes et canadiennes suivantes, chacune étant tenue de déclarer en vertu de l'une des lois ci-dessus :

- **Accenture (UK) Limited**
(numéro d'enregistrement 04757301) enregistrée en Angleterre et au Pays de Galles avec adresse enregistrée au 30 Fenchurch Street, Londres EC3M 3BD, Angleterre
- **Accenture Post Trade Processing Limited**
(numéro d'enregistrement 08359215), enregistrée en Angleterre et au Pays de Galles avec adresse enregistrée au 30 Fenchurch Street, Londres EC3M 3BD, Angleterre
- **Accenture Marketing Services Limited**
(numéro d'enregistrement 06919885), enregistrée en Angleterre et au Pays de Galles avec adresse enregistrée au 30 Fenchurch Street, Londres EC3M 3BD, Angleterre
- **6 Point 6 Limited**
(numéro d'enregistrement 07946687) enregistrée en Angleterre et au Pays de Galles avec adresse enregistrée au 30 Fenchurch Street, Londres EC3M 3BD, Angleterre
- **Avanade UK Limited**
(numéro d'enregistrement 04042711) enregistrée en Angleterre et au Pays de Galles avec adresse enregistrée au 30 Fenchurch Street, Londres EC3M 3BD, Angleterre
- **Avanade Europe Holdings Limited**
(numéro d'enregistrement 05231764) enregistrée en Angleterre et au Pays de Galles avec adresse enregistrée au 30 Fenchurch Street, Londres EC3M 3BD, Angleterre
- **Accenture Australia Pty Ltd**
(ABN 49 096 776 895) ayant son siège social au 3 Sussex Street Barangaroo, Sydney, NSW 2000
- **Accenture Australia Holdings Pty Ltd**
(ABN 61 096 995 649) ayant son siège social au 3 Sussex Street Barangaroo, Sydney, NSW 2000
- **Avanade Australia Pty Ltd**
(ABN 58 093 925 207) ayant son principal établissement au 3 Sussex Street Barangaroo, Sydney, NSW 2000
- **Accenture Inc.**
Numéro d'enregistrement de la société 001478249 ayant son adresse légale à Suite #3000, 40 King Street West, Toronto, Ontario, Canada, M5H 3Y2
- **Accenture Business Service for Utilities Inc. aka Services D'Affaires D'Accenture Pour Utilités Inc.**
Numéro d'enregistrement de la société 603721-6 ayant son adresse légale à Suite #3000, 40 King Street West, Toronto, Ontario, Canada, M5H 3Y2
- **Eclipse Automation Inc.**
Numéro d'enregistrement de la société : 5015717
ayant son adresse légale à Suite #3000, 40 King Street West, Toronto, Ontario, Canada, M5H 3Y2
- **Accenture Infrastructure & Capital Projects Inc.**
Numéro d'enregistrement de la société : 1099051
ayant son adresse légale à Suite #3000, 40 King Street West, Toronto, Ontario, Canada, M5H 3Y2
- **Avanade Canada Inc.**
Numéro d'enregistrement de la société 002016345 ayant son adresse légale au 200 Wellington St. W., 10e étage. Toronto, Canada M5V 3C7

Accenture Australia Holdings Pty Ltd est la société mère d'Accenture Australia Pty Ltd avec laquelle 40 autres sociétés australiennes liées à Accenture forment ensemble l'activité Accenture en Australie.

Toutes les entités répertoriées ci-dessus font partie du groupe mondial de sociétés Accenture, qui appartiennent en dernier ressort à Accenture plc, constituée en Irlande et cotée au NYSE.

Accenture Royaume-Uni compte plus de 13 000 employés au Royaume-Uni et des bureaux à Birmingham, Édimbourg, Leeds, Londres, Manchester et Newcastle.

Accenture Australie compte plus de 5 500 employés en Australie et des bureaux à Adélaïde, Brisbane, Canberra, Melbourne, Perth et Sydney.

Accenture Canada compte plus de 7 000 employés au Canada et des bureaux à Calgary, Fredericton, Mississauga, Montréal, Ottawa, Regina, St. Catherines, Toronto, Vancouver et Victoria.

Consultation

Les mêmes politiques, pratiques et procédures en matière d'entreprise responsable, d'éthique et de conformité s'appliquent aux sociétés affiliées de notre groupe d'entreprises aux niveaux mondial et local. Nous avons communiqué avec chacune des entités concernées que nous possédons et contrôlons concernant cette déclaration et notre approche de l'esclavage moderne, notant qu'elles sont soumises aux mêmes politiques et processus que ceux énoncés dans la présente déclaration.

Le conseil d'administration de chacune des sociétés énumérées ci-dessus a approuvé que cette déclaration soit signée en leur nom par un administrateur et a confirmé que les informations contenues dans cette déclaration sont exactes à cette date.



Signé au nom et pour le compte de
Accenture (UK) Limited



Malcolm Fernandes, Directeur | 20 février 2025

Signé au nom et pour le compte de
Accenture Post-Trade Processing Limited



Gareth Newton, Directeur | 20 février 2025

Signé au nom et pour le compte de
Accenture Marketing Services Limited



Gareth Newton, Directeur | 20 février 2025

Signé au nom et pour le compte de
6 Point 6 Limited



Gareth Newton, Directeur | 20 février 2025

Signé au nom et pour le compte de
Avanade UK Limited



Barry Pettitt, Directeur | 21 février 2025

Signé au nom et pour le compte de
Avanade Europe Holdings Limited



Julia Jessen, Directrice | 21 février 2025

Signé au nom et pour le compte de
Accenture Australia Pty Ltd



Peter Burns, Directeur | 19 février 2025

Signé au nom et pour le compte de
Accenture Australia Holdings Pty Ltd



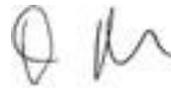
Peter Burns, Directeur | 19 février 2025

Signé au nom et pour le compte de
Avanade Australia Pty Ltd



Carla Ramchand, Directrice | 21 février 2025

Signé au nom et pour le compte de
Accenture Inc.



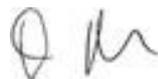
Darrin Meehan, Directeur | 19 février 2025

Signé au nom et pour le compte de
Accenture Business Service for Utilities Inc.
aka Services D'Affaires D'Accenture Pour Utilités Inc.



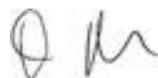
David Morgenstern, Directeur | 19 février 2025

Signé au nom et pour le compte de
Eclipse Automation Inc.



Darrin Meehan, Directeur | 20 février 2025

Signé au nom et pour le compte de
Accenture Infrastructure & Capital Projects Inc.



Darrin Meehan, Directeur | 20 février 2025

Signé au nom et pour le compte de
Avanade Canada Inc.



André Nadeau, Président et DG |
18 février 2025

Avis de non-responsabilité, déclarations prospectives et références à des marques

Ce rapport peut contenir des déclarations prospectives au sens de la loi Private Securities Litigation Reform Act de 1995. Des mots tels que « peut », « sera », « devrait », « probable », « promettre », « s'engager », « anticiper », « attend », « a l'intention », « croit », « estime », « positionné », « continue », « maintenir », « rester », « objectif », « cible », « plan », « récurrent » et des expressions similaires sont utilisées pour identifier ces déclarations prospectives. De tels énoncés supposent des risques, des incertitudes et d'autres facteurs pouvant faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement de ceux indiqués ou suggérés, y compris des changements dans les niveaux d'activité des clients, des développements législatifs réglementaires, des changements dans les conditions économiques mondiales et des mises à jour de notre stratégie commerciale. Pour une discussion plus détaillée de ces facteurs, consultez les informations sous « Facteurs de risque » et « Analyse par la direction de la situation financière et des résultats d'exploitation » dans notre dernier formulaire 10-K déposé auprès de la SEC (en anglais). Nos déclarations prospectives ne sont valables qu'à la date de ce rapport ou à la date à laquelle elles sont faites, et nous ne nous engageons aucunement à les mettre à jour, malgré toute pratique historique de le faire. Les déclarations prospectives et autres contenues dans ce document peuvent également porter sur nos progrès, nos plans et nos objectifs en matière de responsabilité d'entreprise (y compris les questions de développement durable), et l'inclusion de ces déclarations ne constitue pas une indication que ces contenus sont nécessairement importants pour Accenture, nos investisseurs ou autres parties prenantes ou obligatoires à divulguer dans les documents déposés par Accenture, dans chaque cas, en vertu des lois américaines sur les valeurs mobilières ou de toute autre loi ou exigence pouvant s'appliquer à Accenture. En outre, les déclarations environnementales et sociales historiques, actuelles et prospectives ont été fondées antérieurement et peuvent être fondées dans le futur sur des normes de mesure des progrès qui sont encore en cours d'élaboration, sur des objectifs, des engagements ou des estimations historiques ou actuels, sur des contrôles et des processus internes qui continuent d'évoluer et sur des hypothèses susceptibles de changer à l'avenir. Nous vous avertissons que ces déclarations ne constituent pas des garanties de performances futures ni des promesses que les objectifs ou cibles seront atteints, et

sont soumises à de nombreux risques et incertitudes changeants que nous ne sommes peut-être pas en mesure de prédire ou d'évaluer. Dans certains cas, nous pouvons décider d'ajuster nos engagements, nos objectifs ou nos cibles, ou d'en établir de nouveaux pour refléter les changements dans nos activités, nos opérations ou nos plans.

Les données de tiers ont été obtenues auprès de sources jugées fiables, mais l'adéquation de la conception et de l'efficacité des systèmes de tiers et des contrôles associés sur l'exactitude et l'exhaustivité des données n'a pas fait l'objet d'une évaluation indépendante.

Les références aux sites Web tout au long de ce document sont fournies à titre de commodité uniquement, et le contenu des sites Web référencés n'est pas incorporé par référence dans ce document.

Ce document fait référence à des marques appartenant à des tiers. Toutes les marques ou entreprises des tiers appartiennent à leurs propriétaires respectifs. Sauf indication expresse, aucun parrainage, soutien ou approbation de ce contenu par les propriétaires de ces marques n'est prévu, exprimé ou implicite.

Tous les montants dans ce rapport sont indiqués en dollars américains, sauf indication contraire.

Certaines images de ce document ont été générées à l'aide d'une technologie d'intelligence artificielle.

Complément d'information

Pour plus d'informations sur le programme général d'Accenture en matière de droits de la personne, veuillez consulter [l'Accenture 360° Value Reporting Experience](#).

Nos déclarations au titre de la loi sur l'esclavage moderne pour le Royaume-Uni à partir de [2017](#), [2018](#), [2019](#), [2020](#) et [2021](#), pour [l'Australie en 2021](#), combinant le [Royaume-Uni et l'Australie en 2022](#) et [2023](#) et le combinant le Royaume-Uni, l'Australie et le Canada [en 2024](#) sont également disponibles.

Notes de fin

1. Dans la présente Déclaration, les références à « l'esclavage moderne » incluent la traite de personnes, l'esclavage, la servitude, le mariage forcé, le travail forcé, la servitude pour dettes, le recrutement trompeur pour du travail ou des services et le travail nocif des enfants.
2. Dans la présente déclaration, un « fournisseur Accenture » désigne un fournisseur tiers avec lequel Accenture entretient une relation contractuelle directe et durable par l'entremise de notre fonction d'approvisionnement (à l'exclusion des sociétés du groupe Accenture).
3. Dans la présente déclaration, les références à « Accenture Royaume-Uni » désignent Accenture UK Limited (numéro d'enregistrement 04757301), Accenture Post Trade Processing Limited (numéro d'enregistrement 08359215), Accenture Marketing Services Limited (numéro d'enregistrement 06919885), Avanade UK Limited (numéro d'enregistrement 04042711) et Avanade Europe Holdings Limited (numéro d'enregistrement 05231764), chacune d'elles étant enregistrée en Angleterre et au Pays de Galles avec son adresse enregistrée au 30 Fenchurch Street, Londres EC3M 3BD, Angleterre.
4. Dans la présente déclaration, les références à « Accenture Australie » désignent Accenture Australia Pty Ltd ABN 49 096 776 895; Accenture Australia Holdings Pty Ltd ABN 61 096 995 649; et Avanade Australia Pty Ltd ABN 58 093 925 207, chacun ayant un lieu d'affaires au 3 Sussex Street Barangaroo, Sydney, NSW 2000; et toutes leurs filiales australiennes.
5. Dans la présente déclaration, les références à « Accenture Canada » désignent Accenture Inc., Accenture Business Service for Utilities Inc. alias Services D'Affaires D'Accenture Pour Utilités Inc., Eclipse Automation Inc. et Comtech Group Inc., chacun ayant son adresse légale à Suite #3000, 40 King Street West, Toronto, Ontario, Canada, M5H 3Y2 et Avanade Canada Inc., ayant son adresse légale à Suite 200 Wellington St. W., 10th Fl. Toronto, Ontario, Canada, M5H 312.
6. CSR Risk Check et Verisk Maplecroft.
7. Dans la présente déclaration, le « véritable salaire viable » fait référence (pour le Royaume-Uni) au salaire viable tel que déterminé par la Living Wage Foundation. Pour l'Irlande, il s'agit du salaire viable tel que déterminé par le Living Wage Technical Group. Pour tous les autres territoires, cela signifie un salaire supérieur au salaire minimum légal et qui tiendra compte du coût de la vie réel pertinent.

À propos d'Accenture

Accenture est un chef de file mondial des services professionnels qui aide les entreprises, les gouvernements et autres organisations parmi les plus importantes au monde à bâtir leur noyau numérique, à optimiser leurs opérations, à accélérer la croissance de leurs revenus et à améliorer les services aux citoyens, créant ainsi une valeur tangible rapidement et à grande échelle. Nous sommes une entreprise axée sur le talent et l'innovation regroupant 799 000 personnes au service de clients situés dans plus de 120 pays. La technologie est au cœur du changement aujourd'hui, et nous sommes l'un des chefs de file mondiaux pour ce qui est de contribuer à ce changement, avec de solides relations écosystémiques. Nous combinons notre savoir-faire technologique et notre leadership en infonuagique, les données et l'IA avec une expérience inégalée de l'industrie, une expertise opérationnelle et une capacité de déploiement à l'échelle mondiale. Notre vaste gamme de services, de solutions et d'actifs offerts par nos groupes Stratégie et consultation, Technologie, Opérations, Industrie du futur et Song, ainsi que notre culture de la réussite commune et notre engagement à créer une valeur à 360°, nous permettent d'aider nos clients à se renouveler et à établir des relations durables et de confiance. Nous mesurons notre succès par la valeur à 360 degrés que nous créons pour nos clients, notre personnel, nos actionnaires, nos partenaires et nos collectivités.

Consultez notre site Web : www.accenture.com/ca-fr.